



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du jeudi 16 mai 2024

N° 01 – D. 16.05.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize mai à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Madame Caroline WEST, doyenne d'âge des personnels élus au conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes.

Point à l'ordre du jour :

1. Election du président de l'Université Grenoble Alpes

Membres présents : GAUSSIER Éric, PODEVIN Florence, BARRIERE Florian, GERRY-VERNIERES Stéphane, PROTASSOV Konstantin, SAMUEL Karine, PLANUS Emmanuelle, THIBAUT Pierre, QUINTON Jean-Charles, DANJEAN Vincent, ADAM Véronique, MANDIL Guillaume, WEST Caroline, BERTHAUD Pierre, MONDET Julie, FIBRANE Ahmed, DELABALLE Anne, CANTAROGLOU Frédéric, VAN DER HEIJDE Caroline, FORESTIER Gérard, SAKPA Samuel, BEVITORI Matteo, BERGOT Anouk, ROSSI Robinson, DUJEU Ambre, KETFI Bilal, BEAUMONT Marianne, CORVAISIER Bénédicte, BOLZE Catherine, LABRIET Pierre, FRAISSE Marjorie, DESPREZ Frédéric, COLL Jean-Luc, BOISTARD Pascal, FEIGNIER Bruno, MAÛR Anne-Marie, MOUTON Sophie, SIMIAND Marie-Christine.

Membres représentés : BERNARD Marie-Julie (donne procuration à FIBRANE Ahmed), GUINET Éric (donne procuration à DANJEAN Vincent), DARAGON Nicolas (donne procuration à BOLZE Catherine).

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'UGA,

Conformément aux statuts de l'Université Grenoble Alpes, la séance est présidée par la doyenne d'âge des personnels élus au conseil d'administration, Madame WEST Caroline, qui est assistée de deux assesseurs choisis par elle parmi les membres élus du conseil d'administration :

- Monsieur QUINTON Jean-Charles,
- Monsieur MAISONNEUVE Indy ;

Considérant que deux candidatures ont été reçues :

- celle de Monsieur PROTASSOV Konstantin,
- celle de Monsieur LAKHNECH Yassine ;

Considérant que Monsieur PROTASSOV Konstantin et Monsieur LAKHNECH Yassine ont été invités à présenter leur programme et à répondre aux questions des administrateurs ;

Considérant qu'à l'issue de ce débat, une suspension de séance a été demandée. A l'issue de cette suspension de séance, il a été procédé à un vote à bulletin secret (avec passage par l'isoloir) ;

Considérant que la majorité requise est la majorité absolue des membres présents ou représentés du conseil d'administration ;

Après dépouillement, réalisé sous le contrôle du bureau provisoire, composé de Madame la doyenne d'âge des personnels élus au conseil d'administration et de ses deux assesseurs, le résultat du scrutin est le suivant :

Nom	Nombre de voix
PROTASSOV Konstantin	18
LAKHNECH Yassine	19
Bulletins blancs	4

La majorité absolue des membres présents ou représentés du conseil d'administration n'étant pas acquise, un second tour de scrutin est effectué à l'issue d'une suspension de séance.

Après dépouillement, réalisé sous le contrôle du bureau provisoire, composé de Madame la doyenne d'âge des personnels élus au conseil d'administration et de ses deux assesseurs, le résultat du scrutin est le suivant :

Nom	Nombre de voix
PROTASSOV Konstantin	18
LAKHNECH Yassine	22
Bulletin blanc	1

Au regard des votes, Monsieur LAKHNECH Yassine est élu président de l'Université Grenoble Alpes au second tour de scrutin à la majorité absolue des membres du conseil d'administration.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Publié le : 16/05/2024

Transmis au Rectorat le : 16/05/2024

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 16 mai 2024

Le Directeur général des services,
Jérôme PARET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.